

6 rue Saint Thomas en Argonne

92400 Courbevoie

01-47-89-94-00

aep.cbv@gmail.com

**NOM** :……………………………………...

**PRENOM**  : .……………………………….

**NIVEAU** :………………………………….

Règlement intérieur de l’aumônerie

des collèges et lycées

de l’enseignement public de courbevoie

Année 2022-2023

Contexte général**:**

L’aumônerie est une communauté de jeunes et d’adultes rassemblés autour d’un projet dont les orientations générales sont données par l’Evêque du diocèse de Nanterre qui a nommé à sa tête une responsable par lettre de Mission.

L’aumônerie est appelée à contribuer à l’éducation de chaque jeune en lui permettant de découvrir la personne de Jésus-Christ, de grandir avec d’autres dans la confiance en Lui, et de trouver sa place d’homme ou de femme dans l’Eglise et dans la Société.

L’église Catholique a pour principe que dans tous les domaines de l’éducation, les parents sont les premiers appelés à transmettre et à témoigner de ce qui constitue à leurs yeux les fondements de la vie personnelle et sociale.

Activités :

L’accompagnement des jeunes se construit sur la base de rencontres, entre un groupe de 8 à 10 jeunes et 1ou 2 animateurs, reconnus et missionnés par la responsable de l’aumônerie.

Les séances s’organisent selon le planning de chaque niveau.

Les jeunes sont invités :

* à remettre leur téléphone portable à leur animateur en début de séance
* à être ponctuels à leur rencontre d’aumônerie.
* à participer aux messes animées par l’aumônerie.
* à participer aux temps forts proposés dans chaque niveau.
* à respecter les animateurs et tout adulte qu’ils rencontrent.
* à respecter les lieux et le matériel.
* à avoir une tenue correcte pendant les réunions d’équipe pour y permettre une vraie vie d’équipe.

\* Les parents sont tenus de signaler toute absence prévisible.

Information et accueil :

Un accueil est assuré à l’aumônerie située au : 6 rue Saint Thomas en Argonne 92400 Courbevoie

aux jours et heures suivants :

les lundi et mardi de 9H30 à 14H30, le vendredi de 15H à 19H30 et le samedi de 10H à 12H30

Signature des Parents Signature du Jeune



**NOM** :……………………………………...

**PRENOM**  : .………………………………..

**NIVEAU** :………………………………….

6 rue Saint Thomas en Argonne

92400 Courbevoie

01-47-89-94-00

aep.cbv@gmail.com

Règlement intérieur de l’aumônerie

des collèges et lycées

de l’enseignement public de courbevoie

Année 2022-2023

Contexte général**:**

L’aumônerie est une communauté de jeunes et d’adultes rassemblés autour d’un projet dont les orientations générales sont données par l’Evêque du diocèse de Nanterre qui a nommé à sa tête une responsable par lettre de Mission.

L’aumônerie est appelée à contribuer à l’éducation de chaque jeune en lui permettant de découvrir la personne de Jésus-Christ, de grandir avec d’autres dans la confiance en Lui, et de trouver sa place d’homme ou de femme dans l’Eglise et dans la Société.

L’église Catholique a pour principe que dans tous les domaines de l’éducation, les parents sont les premiers appelés à transmettre et à témoigner de ce qui constitue à leurs yeux les fondements de la vie personnelle et sociale.

Activités :

L’accompagnement des jeunes se construit sur la base de rencontres, entre un groupe de 8 à 10 jeunes et 1ou 2 animateurs, reconnus et missionnés par la responsable de l’aumônerie.

Les séances s’organisent selon le planning de chaque niveau.

Les jeunes sont invités :

* à remettre leur téléphone portable à leur animateur en début de séance
* à être ponctuels à leur rencontre d’aumônerie.
* à participer aux messes animées par l’aumônerie.
* à participer aux temps forts proposés dans chaque niveau.
* à respecter les animateurs et tout adulte qu’ils rencontrent.
* à respecter les lieux et le matériel.
* à avoir une tenue correcte pendant les réunions d’équipe pour y permettre une vraie vie d’équipe.

\* Les parents sont tenus de signaler toute absence prévisible.

Information et accueil :

Un accueil est assuré à l’aumônerie située au : 6 rue Saint Thomas en Argonne 92400 Courbevoie

aux jours et heures suivants :

les lundi et mardi de 9h30 à 14h30, le vendredi de 15h à 19h30 et le samedi de 10h à 12h30

Signature des Parents Signature du Jeune